

FAITS DIVERS

Contrôle sur Behren : 80 gendarmes déployés

Hier soir, une grosse opération de contrôle a eu lieu sur Behren-lès-Forbach. Avec 80 gendarmes. Objectif : montrer qu'il n'y a pas de zone de non droit.



Un important dispositif a été déployé hier soir dans toute la cité, avec 80 gendarmes sur le terrain. « Une opération qui a pour vocation à se répéter dans le temps et l'espace », annonce le commandant de la compagnie de Forbach. Photo Philippe RIEDINGER.

Le but de cette opération est de réaffirmer la présence de l'État au niveau de la zone de sécurité prioritaire. Hier soir, le chef d'escadron Aymeric Lenoble, commandant de la compagnie de Forbach, a supervisé un important contrôle à Behren-lès-Forbach.

Impressionnant déploiement de forces
Démarré à 18 h, le dispositif était programmé pour durer au minimum jusqu'à 23 h. Avec sur le terrain, un impressionnant déploiement de forces : 80 gendarmes, des chiens pour détecter stupéfiants, armements, munitions, billets de banque ainsi que des chiens de

défense pour la protection des autorités. « Il y a une vingtaine de gendarmes mobiles, plus les moyens de la compagnie et des renforts de l'escadron départemental de sécurité », précise le chef d'escadron. À noter également la présence sur place du commandant en second du groupement de la Moselle, le colonel Faucon. À différents points de la cité, les gendarmes ont mis en place des contrôles.

« Pas de zone de non droit »
Objectif de ce dispositif bien visible : rassurer la population locale « et montrer aux délinquants que ce n'est pas eux qui contrôlent, martèle le chef

d'escadron Lenoble. Ce genre d'opération a pour vocation à se répéter dans le temps et l'espace. Cette première est le début d'une longue série. Il faut que les gens sachent qu'il n'y a pas de zone de non droit. » Les gendarmes ont procédé à des contrôles d'identité sur la voie publique, des véhicules, des commerces et ont mené des fouilles de caves. Tout devait être passé au crible. « Nous voulons montrer que nous agissons partout, quand on veut et comme on veut », avertit le commandant de compagnie. Les gendarmes agissaient sur réquisition du procureur.

Josette BRIOT.

freyming-merlebach

L'agresseur du dentiste devant la justice

Il s'est emparé du téléviseur de la salle d'attente du dentiste, a pris la fuite et a sorti une hache pour faire fuir ceux qui le coussaient (Lire R d'hier). Le quadragénaire qui s'en est pris au spécialiste de Freyming-Merlebach, avenue Foch,

ce mardi, est resté en garde à vue 24 h. Il a été laissé libre mais devra se présenter devant le tribunal correctionnel de Sarreguemines le 10 février. Les charges retenues contre lui sont le vol, le vol en récidive et les violences avec armes.

SOCIAL

zweibrücken

Terex : 500 emplois menacés

Coup dur pour les salariés de Terex à Zweibrücken. Le groupe a annoncé des restructurations. 500 emplois sont menacés dans le Palatinat et en Sarre.

Les rumeurs ne laissent en rien présager un avenir aussi sombre. Mardi, les dirigeants de la maison mère du groupe Terex ont réuni les salariés de Zweibrücken, pour leur annoncer une série de restructurations. « On avait entendu en octobre que des contrats ne s'étaient pas conclus, explique Patrick Steiner, vice-président des délégués du personnel. Et que les effectifs seraient ajustés » à la baisse, en supprimant 150 postes. Mais à aucun moment, les salariés n'avaient imaginé que les mesures prises par le constructeur de grues mobiles sur roues et sur chenilles seraient aussi draconiennes. L'un des trois sites de production de Zweibrücken, basé à Bierbach, en Sarre, va fermer. Une partie des 300 salariés sera transférée sur les deux autres sites, au centre-ville et en face de l'Outlet.



Terex compte trois sites de production à Zweibrücken et emploie 1 700 salariés. Photo RL.

des grues et le service de réparation pourraient être transférés, ce qui permettra à Terex de vendre le site de Bierbach. Il en fera de même pour le bâtiment administratif.

220 frontaliers

Les restructurations sont annoncées pour 2017. Dans un premier temps, des mesures de chômage technique partiel sont envisagées. Le responsable d'IG Metall et le maire SPD de Zweibrücken estiment qu'il s'agit de la mise à mort d'un fleuron de l'industrie locale. « Nous ferons tout notre possible pour empêcher la mise en œuvre de ce projet », affirme le premier. Le second se dit choqué par une telle perspective. Appelée autrement Mannedam-Demag, avait été rachetée par le groupe américain Terex en 2002. L'entreprise a longtemps brillé par sa renommée. Mais pour les salariés, elle semble sacrifiée au nom de la compétitivité « et du chiffre des actionnaires », malgré les arguments avancés : la perte de 30 M€ et des problèmes de qualité. Terex veut aujourd'hui reconquérir les marchés en réduisant ses coûts de production au prix de lourds sacrifices... humains. A Zweibrücken, un appel AU rassemblement devant les chambres patronales de la métallurgie et de chaque département de la région Grand-Est a été décidé pour le 12 décembre. « Dans le prolongement de la loi Travail, l'UIMM veut supprimer le socle commun à tous, qui exclurait la prime d'ancienneté, le 13^e mois, les primes de panier et d'horaires de nuit » indique Jean-Luc Bieletz, délégué syndical

té par le groupe américain Terex en 2002. L'entreprise a longtemps brillé par sa renommée. Mais pour les salariés, elle semble sacrifiée au nom de la compétitivité « et du chiffre des actionnaires », malgré les arguments avancés : la perte de 30 M€ et des problèmes de qualité. Terex veut aujourd'hui reconquérir les marchés en réduisant ses coûts de production au prix de lourds sacrifices... humains. A Zweibrücken, un appel AU rassemblement devant les chambres patronales de la métallurgie et de chaque département de la région Grand-Est a été décidé pour le 12 décembre. « Dans le prolongement de la loi Travail, l'UIMM veut supprimer le socle commun à tous, qui exclurait la prime d'ancienneté, le 13^e mois, les primes de panier et d'horaires de nuit » indique Jean-Luc Bieletz, délégué syndical

Aurélié KLEIN.

LA ROUTE

projet de péage autoroutier en Allemagne d'ici 2018

L'Eurodistrict se positionne contre la vignette en Sarre

Roland Roth, Peter Gillo et Gilbert Schuh, élus de l'Eurodistrict SaarMoselle, ont pris une résolution en faveur d'une zone sans péage dans l'espace frontalier en Sarre. Ils militent donc contre la vignette autoroutière Dobrindt.

L'Eurodistrict SaarMoselle (territoire frontalier de 700 000 habitants) se déclare « contre l'instauration d'un péage autoroutier des véhicules qui circulerait dans les zones frontalières allemandes ». Ce groupement européen de coopération territoriale réclame l'abandon de ce projet.

Roland Roth, président du groupement, Peter Gillo, vice-président et directeur du Regionalverband de Sarrebruck, et Gilbert Schuh, délégué aux relations transfrontalières pour le Département de la Moselle, ont pris une résolution commune pour réclamer le maintien de la gratuité des autoroutes sarroises pour les frontaliers. Ils veulent qu'au moins les zones frontalières, sur une profondeur de 40 km, soient dédouanées de ce péage.

Après maints rebondissement, le ministre allemand des Transports Alexander Dobrindt a réussi à faire passer son projet de vignette autoroutière. Cette taxe sur les déplacements doit prendre effet en 2018 ou 2019 pour la circulation sur les autoroutes. Le montant de la vignette dépendra de la cylindrée et du niveau de pollution du véhicule utilisé.

« On pénalise les revenus modestes »

Pour les élus mosellans et Sarrois de l'Eurodistrict, l'introduction d'un péage pour les véhicules particuliers « serait un danger pour l'évolution des poli-



L'autoroute doit devenir payante en 2018 ou 2019 en Allemagne. A l'Eurodistrict, on craint que cette mesure ne donne un coup de frein au développement général de l'espace transfrontalier entre Moselle-Est et Sarre. Photo Philippe RIEDINGER.

tiques d'aménagement et de développement économique de l'Eurodistrict ainsi que pour la construction de l'agglomération transfrontalière SaarMoselle en général ». Roland Roth confirme : « La mise en place d'un péage autoroutier constituerait un retard en arrière et une infirmation de notre action au niveau local. »

Les représentants du groupement de coopération transfrontalière s'inquiètent pour la mobilité et l'emploi. Peter Gillo estime qu'on pénalise « les travailleurs aux revenus modestes, car ils ne disposent pas des

moyens financiers pour acquérir un véhicule plus récent ou moins polluant. »

« Barrière financière à la frontière »

De manière plus générale, les élus de l'Eurodistrict voient cette mesure comme un frein au

développement et à la promotion de l'espace frontalier « en créant de manière artificielle une barrière financière à la frontière ».

Les échanges culturels, commerciaux et de loisirs sont nombreux entre Moselle-Est et Sarre. Ce qui fait dire aux trois porte-

parole de l'Eurodistrict que la

taxe pèserait sur la santé des villes centres « qui accueillent chaque année des milliers de touristes commerciaux ». On sait par exemple que 30 % de la clientèle des commerces de Sarrebruck vient de France. Ce pourcentage sera-t-il toujours le même après l'instauration de la vignette Dobrindt ?

Taxe « injuste et anti-économique »

Gilbert Schuh, maire de Morsbach, conseiller départemental et très impliqué à l'Eurodistrict, juge la vignette allemande « injuste, inégale et anti-économique ». Pour lui, on taxera « uniquement les non-résidents en Allemagne, on pénalisera les bas revenus et on finira l'accès au marché du travail ».

Gilbert Schuh conclut : « On fait beaucoup pour le bilinguisme. Nous ouvons notre Mosa (Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne) à Forbach pour donner des informations aux candidats à un emploi en Sarre. Le Land de Sarre a lancé sa Frankreichstrategie... La vignette viendrait contrecarrer tous ces efforts ».

Stéphane MAZZUCOTELLI.

Menace sur l'aide au péage aux salariés qui roulent sur l'A4

Gilbert Schuh profite de la problématique de la vignette allemande pour rappeler qu'une menace pèse aussi sur l'aide financière au péage accordée aux salariés qui effectuent le déplacement entre la Moselle-Est et Metz pour se rendre à leur travail. Le maire de Morsbach et conseiller départemental signale que cet axe de circulation concerne aussi l'Eurodistrict, entre Sarrebruck et Metz. « Au 1^{er} janvier 2017, la loi contraignant le Département de la Moselle à transférer la compétence Transports et Economie à la Région Grand-Est. Au contraire du Département, le Grand Est ne veut pas prendre en charge les 25 % du prix du péage pour ceux qui se déplacent entre Saint-Avold et Metz pour exercer leur activité profes-

siomelle. L'Eurodistrict exprime là aussi le souhait qu'une solution de compromis soit trouvée afin que la fluidité des transports reste assurée sur tout le territoire de l'Eurodistrict ». Si la Région n'aide plus à hauteur de 25 %, la Sarre pourrait aussi supprimer son aide de 25 % qui permet aujourd'hui aux travailleurs qui empruntent l'A4 d'avoir une réduction de 50 % sur leurs déplacements autoroutiers.

Pour un Forbachois travaillant à Metz, la note s'élève déjà à 1 000 € de péage par an environ. Sans les aides des collectivités locales et de la Sarre, cette facture autoroutière doublerait.

S. M.

président du comité de défense des travailleurs frontaliers

Arsène Schmitt : « Une injustice de plus pour les salariés frontaliers »

L'instauration d'une vignette pour circuler sur les autoroutes allemandes n'est pas du goût d'Arsène Schmitt, président du comité de défense des travailleurs frontaliers de la Moselle. Hier, il a adressé un courrier à Alexander Dobrindt, ministre des Transports allemand. « Cette mesure suscite incompréhension et colère parmi les 50 000 travailleurs frontaliers lorrains et alsaciens qui franchissent chaque jour la frontière. Ils vont devoir payer pour avoir le droit d'aller bosser en Allemagne. C'est une injustice de plus pour les salariés frontaliers ». Arsène Schmitt ne décolère pas : « C'est comme s'ils s'acquittaient d'un droit d'entrée sur le territoire vosgien. Cela va impacter 17 000 sala-

riés travaillant en Sarre et près de 4 000 en Rhénanie Palatinat ». Pour se rendre sur son lieu de travail par l'autoroute, il a fait son calcul. « Tous les salariés ont déjà les frais de déplacement à leur charge. Un salarié de la ZF qui fait tous les jours Meisenthal-Sarrebruck m'a déjà dit qu'il ne prendra plus la nationale. Cela lui rallongera le temps de trajet. Il devra partir plus tôt et rentrer plus tard ! »

Que des inconvénients

Le président Schmitt constate aussi que cette disposition va « frapper de plein fouet ceux qui vivent dans la précarité notamment ceux qui exercent en Allemagne des mini-jobs rémunérés 450 €/mois. Ils se comptent par milliers en Moselle-Est et en



Arsène Schmitt espère que le gouvernement allemand trouvera bien le moyen d'exonérer les frontaliers de vignette puisqu'il n'a pas manqué d'imaginer pour créer le dispositif. Photo RL.

Alsace. C'est une atteinte au pouvoir d'achat des travailleurs frontaliers ». L'autre inconvénient est de nature environnementale avec des effets négatifs

sur la circulation. « On va assister à un transfert important du trafic autoroutier sur le réseau secondaire. Cela aura des conséquences néfastes pour les rui-

rains des communes traversées mais aussi en terme de pollution. » Pour Arsène Schmitt, l'instauration de cette vignette va entraîner aussi une perte de clientèle dans les commerces et les équipements de loisirs sarrois. « Les gens vont y réfléchir à deux fois s'ils doivent emprunter l'autoroute. On rejoint l'argument de Charlotte Britz, maire de Sarrebruck qui voit poindre une catastrophe économique pour sa ville au niveau commercial. »

Dans son courrier, Arsène Schmitt demande que la situation particulière des travailleurs frontaliers soit prise en compte « en l'exonérant de cette taxe en zone frontalière ».

Fabien SIEGWART.

SYNDICATS

métallurgie

La CGT organise un rassemblement à Metz

Suite à la 1^{re} conférence régionale de la CGT Métallurgie du Grand-Est, réunissant plus d'une centaine de militants issus des dix unions syndicales des travailleurs de la métallurgie, un appel AU rassemblement devant les chambres patronales de la métallurgie et de chaque département de la région Grand-Est a été décidé pour le 12 décembre. « Dans le prolongement de la loi Travail, l'UIMM veut supprimer le socle commun à tous, qui exclurait la prime d'ancienneté, le 13^e mois, les primes de panier et d'horaires de nuit » indique Jean-Luc Bieletz, délégué syndical central CGT à la Smart et membre de la coordination Grand-Est. L'UIMM veut s'attaquer aux grilles des salaires avec la suppression des seuils d'accueil en fonction des diplômes, la fin des évolutions de carrière automatique, et la mise en place d'un système de classifications basé sur le poste assumé. La CGT propose le renforcement des droits. Les 32 heures, l'augmentation des salaires. « L'actualité dans notre région démontre que la casse continue sur fond de financiarisation et de délocalisations, tels que Sotralent, PSA, Alcatel, Arcelor Mittal... »

CINEMAS

Le Paris à Forbach

Alliés : à 18 h.
Demain tout commence : à 18 h et 20 h 30.
Le gang des Antilles : à 20 h 30.
Les animaux fantastiques : à 20 h 15.
Tu ne tueras point : à 18 h 45.
Vaiana, la légende du bout du monde : en 2D à 18 h et 20 h 30.

Méga Kiné à Freyming-Merlebach

Demain tout commence : à 13 h 45, 16 h 15, 19 h 45 et 22 h 10.
Le client : à 19 h 45.
La scala de milan, le temps des merveilles : à 13 h 55 et 18 h.
Papa ou maman 2 : à 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h et 22 h.
Premier contact : à 13 h 45, 16 h 15, 19 h 45 et 22 h 10.
Oppression : à 15 h 45 et 20 h.
Sausage party : à 20 h et 22 h.
Sully : à 13 h 45, 16 h, 18 h, 20 h et 22 h.
Vaiana, la légende du bout du monde : en 2D à 13 h 45 ; en 3D à 15 h 45, 17 h 45, 20 h et 22 h 10.
Alliés : à 13 h 45, 16 h 15, 19 h 45 et 22 h 10.

Friend request : à 16 h et 22 h 05.
Les animaux fantastiques : à 13 h 40, 16 h 15, 19 h 40 et 22 h 15.
Les têtes de l'emploi : à 13 h 45, 20 h et 22 h 30.
Inferno : à 16 h 15 et 22 h.
Tu ne tueras point : à 13 h 40.

Forum à Sarreguemines

Premier contact : à 20 h et 22 h 30.
Papa ou Maman 2 : à 17 h 45, 20 h et 22 h 30.
Demain tout commence : à 20 h et 22 h 30.
Sully : à 17 h 45, 20 h et 22 h 30.
Vaiana, la légende du bout du monde : à 17 h 45 et 20 h.
Oppression : à 17 h 45 et 22 h 30.
Alliés : à 20 h.
Friend Request : à 22 h 30.
Les têtes de l'emploi : à 17 h 45 et 20 h.
Les animaux fantastiques : à 20 h. En 3D à 22 h 30.
Tu ne tueras point : à 22 h 30.
Food coop : à 17 h 45.
La danseuse : à 17 h 45.
Un homme et une femme : à 17 h 45.
Salle Truffaut à Saint-Avold
Le client : à 20 h 30.